

# LA PREUVE PAR LA CONFIANCE

Rapport de gestion 2020





« Nous voulons être un partenaire digne de confiance pour nos assurés et nos entreprises affiliées – particulièrement en cette période d’incertitude économique. »

Enza Bögli, Gérante

Après les thèmes directeurs de la solidarité et de la sécurité, le rapport de gestion 2020 est basé sur le thème de la **confiance**.

Le terme « confiance » désigne le sentiment ou la croyance en la justesse, la vérité des actions, des idées et des déclarations des personnes. La confiance peut être accordée à une autre personne, à son propre ego, mais aussi à des institutions telles qu’un fonds de pension. Notre tâche responsable consiste à placer consciencieusement les avoirs de vieillesse de nos assurés et à leur procurer un rendement. Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre travail quotidien.

## SOMMAIRE

Éditorial .....	4
Revue de l’année 2020 .....	6
Abendrot assume ses responsabilités .....	8
Travail, vie privée, vie quotidienne : tout est différent .....	10
Ensemble avec PKRück pour nos assurés .....	13
La confiance dans l’avenir .....	14
Aperçu de nos investissements .....	16
Rénovations à l’état habité .....	18
La vie en communauté avec perspective .....	21
Comptes annuels 2020 de la Fondation Abendrot .....	22

Photo de couverture : site industriel Winterthour

Éditeur : Fondation Abendrot | Güterstrasse 133 | Case postale | 4002 Bâle | [stiftung@abendrot.ch](mailto:stiftung@abendrot.ch)  
[www.abendrot.ch](http://www.abendrot.ch) | Rédaction et réalisation : Weissgrund AG, [www.weissgrund.ch](http://www.weissgrund.ch) | Photos : Ephraïm Bieri, Tegna, [www.ephraimbieri.ch](http://www.ephraimbieri.ch) (page d’accueil) ; Oliver Hochstrasser, Bâle, [www.oliverhochstrasser.ch](http://www.oliverhochstrasser.ch) (p. 5, 11, 12, 19, 20, 27) | Impression : Steudler Press AG, 4020 Bâle, [www.steudlerpress.ch](http://www.steudlerpress.ch) | Papier : Z-Offset, papier FSC Mix | Tirage : 50 exemplaires | Juillet 2021

## COMMENT ALLEZ-VOUS ?

### Chère lectrice, cher lecteur,

Vous êtes-vous habitués à l'obligation de porter un masque, à la distance prescrite, aux vidéoconférences ou à la formule de salutation « Restez en bonne santé, cordialement » ? C'est la deuxième fois que je rédige l'éditorial du rapport annuel avec pour toile de fond la pandémie de Covid-19. Il y a un an, je n'aurais pas pensé que douze mois plus tard, les mesures d'isolement et d'hygiène feraient partie intégrante de notre quotidien. Personne ne savait, au début de 2020, quel serait l'impact de la pandémie sur nos vies et sur l'économie. À la Fondation Abendrot, nous étions conscients d'avoir une position solide et prudente. En revanche, nous ne pouvions pas évaluer l'impact de la pandémie sur l'économie mondiale et sur nos investissements.

C'est avec grand plaisir que je vous informe que la Fondation Abendrot est sortie indemne de la première année de pandémie. Malgré les fluctuations du marché boursier, nous avons réalisé une performance de 5,5 % et notre taux de couverture est de 116 %. Ce bon résultat, après une année boursière mouvementée avec de nombreux hauts et bas, confirme que nous poursuivons avec constance la voie que nous avons choisie dans le domaine des investissements.

Du point de vue du département immobilier, l'année 2020 a été marquée par le grand incendie du site industriel de Laufen / Bâle-Campagne. En raison d'une batterie défectueuse dans l'un des entrepôts loués, la plupart des bâtiments du site ont complètement brûlé. En conséquence, de nombreux entrepreneurs ont perdu leurs sources de revenus professionnels dans l'incendie. Après les travaux d'assainissement, nous souhaitons construire de nouveaux locaux pour les artisans de Laufen. Nous espérons que le plus

grand nombre possible d'anciens locataires reviendront et redonneront vie à la zone industrielle.

En 2020, pour la première fois dans l'existence de la Fondation Abendrot, nous n'avons hélas pas pu organiser notre assemblée des délégués en présentiel. Nos assurés ne disposaient donc pas d'un précieux instrument pour s'exprimer. Les deux nouveaux membres du Conseil de Fondation ont également été élus sans pouvoir se présenter au sein du plénum par un bref discours.

Markus Staub et moi-même avons échangé nos rôles à la présidence du Conseil de Fondation au début de l'année 2021. Mon cher collègue assurera la présidence du Conseil de Fondation pour le nouveau mandat. Avec des changements réguliers à la présidence, nous vivons la parité de la représentation des employeurs et des employés dans cet organe également.

Je tiens à remercier sincèrement tous mes collègues du Conseil de Fondation, les membres de nos commissions, le personnel de notre bureau administratif et de nos filiales pour leur engagement en faveur de la Fondation Abendrot au cours de ce qui a été une année difficile pour nous tous.

À vous, chers assurés, je dis merci pour votre confiance. Je me réjouis de vous rencontrer à nouveau en personne lors de l'une de nos prochaines réunions de délégués.

**Simone Emmel,**  
vice-présidente



La confiance joue également un rôle important dans les activités quotidiennes de nos partenaires. Nous leur avons demandé pourquoi ils nous accordent leur confiance.



**Pourquoi les entreprises  
affiliées peuvent-elles faire  
confiance à la Fondation Abendrot ?**

**« Une politique d'investissement prudente et le courage d'adapter le taux de conversion aux réalités actuarielles sont essentiels pour la sécurité d'une caisse de pension. La Fondation Abendrot a jusqu'à présent démontré qu'elle était consciente de cette responsabilité. Je suis convaincu qu'il en sera de même à l'avenir. »**

**Patrick Spuhler**  
expert en prévoyance professionnelle  
Prevanto AG



# REVUE DE L'ANNÉE 2020

En décembre, le cahier thématique du magazine «Hochparterre», réputé dans le milieu de l'architecture, est publié.

**Nous sommes ravis de la précision et de la cohérence avec lesquelles «Hochparterre» parvient à représenter l'essence du développement immobilier d'Abendrot !**



**Claudio Miozzari, précédemment suppléant des employeurs, suit les traces de Sandro Furrer au sein du Conseil de Fondation.**

Il sera remplacé par la nouvelle élue Martina Pongratz de la Fondation Rheinleben en tant que suppléante.

**En raison de son changement de carrière, Vijitha Schniepper annonce sa démission à la fin du mandat.**

Annette Puglia-Egloff, de la Fondation Cap Loisirs, sera la nouvelle représentante des salariés au Conseil de Fondation – notre première représentante de Suisse romande.



La performance en 2020 est de **5,5 %** et le taux de couverture passe à **116 %**.

À la fin de l'année 2020, la Fondation Abendrot gère une fortune de **2397 mio de CHF**. Cela représente une augmentation de **9,9 %** par rapport à l'année précédente.

À l'initiative de l'Office fédéral de l'environnement OFEV et en collaboration avec le Secrétariat d'État aux affaires financières internationales SIF, les caisses de pension suisses se sont volontairement fait tester pour leur compatibilité avec le climat. La stratégie de durabilité de la Fondation Abendrot donne de bons résultats.

**Lire le rapport des résultats en ligne : [www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch) > « Climat et marché financier »**

Sur le site de Winterthur, nous ajoutons trois étages commerciaux à la structure de tête d'une halle industrielle, dont plus de la moitié est constituée de composants réutilisés.

**Des poutres en acier, des fenêtres, des éléments de toiture, des panneaux isolants, une installation photovoltaïque de même que des radiateurs, des lavabos, des portes, des planchers et toute une tour d'escalier en acier prennent ainsi une seconde vie.**



Avec le classement climatique (Rating), l'Alliance Climatique Suisse évalue plus de 110 caisses de pension suisses qui représentent plus de 80 % du volume total des investissements. La Fondation Abendrot est classée « Best Practice » et « Durable depuis longtemps ».

**Toutes les informations sur le classement climatique : [www.klima-allianz.ch/klima-rating](http://www.klima-allianz.ch/klima-rating)**

La Fondation Abendrot continuera à se développer en 2020. Le nombre d'assurés passera de **12 670 à 12 986**. Le nombre d'employeurs affiliés sera de **1231**.

Femmes assurées actives : 7901



Hausse : **▲ 2,4 %** [2019 : 7713]

Hommes assurés actifs : 5085



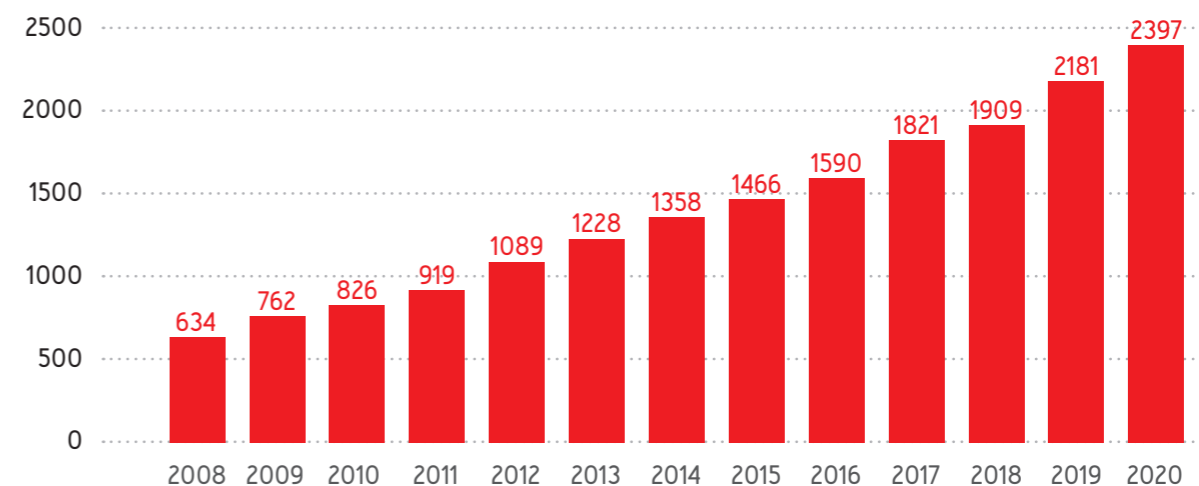
Hausse : **▲ 2,6 %** [2019 : 4957]

Bénéficiaires de retraite : 2210



Hausse : **▲ 9,4 %** [2019 : 2021]

Évolution du total du bilan en millions de CHF



## ABENDROT ASSUME SES RESPONSABILITÉS

**42,5 % des électeurs suisses sont en faveur d'une interdiction du financement des produits de guerre par les fonds de pension suisses. Une majorité a rejeté cette proposition et l'initiative correspondante n'est donc plus sur la table. Ce qui reste, c'est le désir d'une grande minorité d'investir leurs avoirs de retraite selon des critères éthiques plus élevés.**

Cette demande pourrait être mise en œuvre, comme l'explique Dominique Becht, responsable de la commission « Titres » : « Il existe des fournisseurs de données qui offrent des informations précises sur le contenu des titres. Il n'y a aucun problème à définir un seuil pour l'exclusion des transactions de guerre. Les investisseurs tels que les fonds de pension ont certainement la possibilité d'être plus responsables. Ils peuvent empêcher que des activités contraires à l'éthique soient financées avec l'argent de leur assurance – s'ils le veulent. »

### Décidez de la destination de l'argent

La Fondation Abendrot fait preuve de sa volonté. Depuis sa création dans les années 1980, nous avons investi avec succès notre argent selon des critères éthiques et écologiques stricts. À l'époque, les fondateurs d'Abendrot étaient confrontés à un défi similaire à celui auquel sont confrontés aujourd'hui les partisans de l'initiative sur les entreprises de guerre. Lorsque le fonds de pension obligatoire a été introduit, ils se sont demandés comment ils pouvaient garantir que leur propre épargne-retraite n'irait pas dans des affaires indésirables. La solution ? Ils ont créé leur propre fonds de pension et choisi leurs propres investissements.

### Tout n'est pas aussi vert qu'il n'y paraît

Les partisans de l'initiative sur les entreprises de guerre n'ont pas besoin d'aller aussi loin aujourd'hui. Il existe plusieurs fonds de pension qui ont une grande expérience des investissements éthiques. Cependant, cela vaut la peine d'y regarder de plus près. La plupart des prestataires essaient de donner l'impression d'être verts et engagés. Mais lorsqu'il s'agissait de prendre position sur l'initiative en matière des entreprises de guerre, la majorité des caisses de pension n'ont pas voulu s'engager. L'association des fonds de pension ASIP a exprimé publiquement son opposition à l'initiative sur les entreprises de guerre. « En tenant compte de tous les intérêts des assurés, l'initiative va trop loin et crée des obstacles inutiles au détriment des prestations de prévoyance. La prévoyance ne doit pas être alourdie par des interdictions insensées, bureaucratiques et coûteuses », a déclaré l'Association suisse des institutions de prévoyance ASIP dans son communiqué.



### Orientation visible par le public

La Fondation Abendrot ne perçoit pas une orientation éthique comme inutile ou bureaucratique – au contraire, une attitude éthiquement et socialement saine correspond à nos valeurs fondamentales. Ce que cela signifie exactement est accessible au public. Notre site internet documente les principes d'investissement, les placements et l'exercice des droits de vote pour les participations. Le règlement d'investissement de la Fondation exclut non seulement les investissements dans l'industrie de l'armement, mais aussi dans l'énergie nucléaire, le tabac, les organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture, le commerce des matières premières, les jeux d'argent et la pornographie. Nous nous abstenons également d'investir dans des industries et des entreprises qui violent les droits de l'homme, de la nature et des animaux, ainsi que la protection de l'environnement.

**« La recette du succès d'Abendrot réside précisément dans l'orientation éthique et sociale constante de ses investissements. Grâce à nos investissements, nous avons acquis de nombreuses connaissances et de bonnes relations dans des domaines sans rapport avec la guerre, ce qui nous a profité pendant des années. »**

### L'orientation éthique comme facteur de réussite

Malgré ces limites, comment la Fondation Abendrot a-t-elle pu réaliser une performance qui suit celle des investisseurs conventionnels depuis des décennies ? « La recette du succès d'Abendrot réside précisément dans l'orientation éthique et sociale constante de ses investissements. Grâce à nos investissements, nous avons acquis de nombreuses connaissances et de bonnes relations dans des domaines sans rapport avec la guerre, ce qui nous a profité pendant des années », déclare M. Becht. C'est précisément parce que nous avons toujours évité les secteurs problématiques que nous avons constitué un portefeuille d'investissements à la Fondation Abendrot qui donne d'excellents rendements.

Claudio Miozzari,  
Conseil de Fondation



# TRAVAIL, VIE PRIVÉE, VIE QUOTIDIENNE : TOUT EST DIFFÉRENT

**L'année 2020 commence par des rapports inquiétants sur un nouveau virus, inconnu jusqu'alors, qui tient la métropole chinoise de Wuhan sous son emprise. Désormais, le virus Covid-19 s'est répandu dans le monde entier. De nombreuses personnes ont été infectées par le virus et en sont mortes.**

La lutte actuelle contre la pandémie de Covid-19 pose des défis majeurs au niveau mondial. Un large éventail de mesures, telles que couvre-feu, masques obligatoires, contrôles aux frontières et restrictions des contacts, sont mises en œuvre pour tenter de contenir la propagation du virus. La pandémie a également un impact important sur la vie professionnelle quotidienne – il suffit de penser au chômage partiel ou au passage au télétravail. De grands espoirs sont désormais placés dans le vaccin Covid-19, qui devrait permettre aux populations du monde entier de vivre à nouveau plus sereinement.

## **Pratiquement aucune restriction sur les opérations commerciales**

Pico Vorsorge AG, le siège administratif de la Fondation Abendrot, a également pris des mesures pour protéger ses employés. Depuis le début de la pandémie et jusqu'à aujourd'hui, les opérations commerciales ont été maintenues sans aucune restriction majeure. Notre objectif était d'être toujours là pour nos entreprises affiliées et nos assurés en tant qu'interlocuteur fiable.

## **Davantage de réunions au sein du comité d'investissement immobilier**

Le Conseil de Fondation et le comité d'investissement immobilier se sont réunis pour leurs cinq réunions ordinaires – physiquement et par vidéo-

conférence. En revanche, le comité d'investissement en valeurs mobilières a dû se réunir plus régulièrement. Le verrouillage imposé au printemps a eu un impact négatif sur les affaires en bourse. En conséquence, les investissements de la Fondation Abendrot ont dû être réévalués plus fréquemment afin de maintenir la sécurité financière de la Fondation et le rendement pour les assurés.

## **Renonciation aux revenus locatifs**

La pandémie a causé des difficultés financières à un grand nombre de nos locataires de biens commerciaux. Notre société interne de gestion immobilière, Abendrot Immobilien AG, a évalué chaque demande de report ou d'ajournement de loyer et a recherché des solutions individuelles. Notre confiance se porte naturellement sur nos entrepreneurs de longue date, qui ont payé régulièrement leur loyer jusqu'à la pandémie, et que nous ne souhaitons perdre sous aucun prétexte. Pour cette raison, le Conseil de Fondation a décidé de renoncer à des revenus locatifs d'un montant d'environ 400 000 CHF.

Qu'est-ce qui fait de la  
Fondation Abendrot un membre  
digne de confiance du Pool  
d'engagement d'Ethos ?

*« La Fondation Abendrot et Ethos ont une collaboration de longue date basée sur des valeurs communes et la durabilité. La Fondation a été l'un des premiers membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse et l'un des membres fondateurs de l'Ethos Engagement Pool International. Dès le départ, elle a cru au succès et à l'importance du dialogue avec les investisseurs. »*

Anja Seiler  
spécialiste de l'engagement ESG  
Fondation Ethos



## ENSEMBLE AVEC PKRÜCK POUR NOS ASSURÉS

Quelles sont les raisons pour lesquelles les assurés peuvent faire confiance à la Fondation Abendrot ?

*« Parce qu'elle investit durablement les fonds qui lui sont confiés et fournit aux personnes des solutions durables. Pour Abendrot, la durabilité signifie également que les assurés sont soutenus en cas d'incapacité de travail afin qu'ils puissent reprendre le travail dans la mesure du possible. Ce faisant, la Fondation Abendrot vise le bien-être de l'individu et de la société dans son ensemble. »*

Sonja Knutti  
consultante senior  
PKRück

La société PKRück a été fondée en 2004 par cinq fondations collectives indépendantes, dont la Fondation Abendrot. Tout a commencé avec l'idée de créer une compagnie d'assurance-vie qui se concentrerait sur les besoins des caisses de retraite indépendantes en Suisse.

Depuis une bonne quinzaine d'années, PKRück propose aux institutions de prévoyance des solutions d'assurance innovantes et bien pensées pour couvrir les risques d'invalidité et de décès. Elle soutient également la Fondation Abendrot dans le domaine de la prévention et de la réinsertion de ses assurés.

Nous apprécions la coopération efficace et de longue date avec PKRück. Après tout, la santé et l'avenir de nos assurés nous tiennent à cœur.

### Séminaires spécialisés pour les entreprises affiliées et les assurés

Pour le compte de PKRück, la Haute école spécialisée de Lucerne – Institut de travail social organise d'intéressants séminaires spécialisés sur les aspects liés à la gestion de la santé au travail. Les entreprises affiliées à la Fondation Abendrot et leurs employés peuvent participer gratuitement à ces séminaires.

### Une coopération réussie depuis sa création

La Fondation Abendrot est réassurée auprès de PKRück AG depuis 2004 et bénéficie de ses services contre les risques de décès et d'invalidité. La « gestion de cas », par exemple, se concentre sur la réinsertion d'une personne tombée malade et tente d'éviter un éventuel handicap. L'objectif est de réintégrer le plus rapidement possible une personne en voie de guérison dans la vie professionnelle quotidienne.

### De la « gestion de cas » à la « gestion de base »

En plus de la « gestion de cas » la « gestion de base » aide à la réinsertion des assurés âgés de 45 ans et plus en incapacité partielle de travail ou aptes à retravailler. La « gestion de base » est un service complémentaire de coaching qui soutient les demandeurs d'emploi dans leur processus de candidature. Avec les demandeurs d'emploi, les employés de PKRück préparent les documents de candidature et les entraînent aux entretiens d'embauche.

# LA CONFIANCE DANS L'AVENIR

**Les investissements en titres durables contribuent à un monde équitable, transparent dans sa gestion d'entreprise et préservant les ressources. La Fondation Abendrot a révisé son règlement de placement à l'automne 2020 afin de pouvoir répondre à la complexité croissante des investissements dans le cadre de ses activités de placement.**

Nous poursuivons notre mandat de durabilité dans le domaine des valeurs mobilières avec une grande conviction (voir « Focus » page 9) : nous excluons systématiquement de notre univers d'investissement les entreprises qui répondent à nos critères d'exclusion. Lors de la sélection de nos investissements en titres, nous nous appuyons sur les grilles de durabilité (ratings ESG) de nos partenaires, sur les ratings de la Fondation Ethos et sur nos propres analyses pour classer l'impact de nos investissements. ESG signifie « environnement », « social » et « bonne gouvernance ».

## Montrer l'exemple ensemble

En allouant nos ressources financières à des entreprises responsables, nous donnons un exemple qui est renforcé par l'exercice actif de nos droits de vote et par notre engagement, avec des investisseurs partageant les mêmes idées, à examiner de près les questions ESG. Nous sommes des membres fondateurs actifs de la Fondation Ethos et de ses Pools d'engagement Suisse et International et membres d'Actares (pour des informations générales sur la durabilité et la gouvernance d'entreprise).

Nous avons également signé les initiatives « Tobacco Free » et « Fossil Free ». Il s'agit d'un engagement public visant à éliminer les compagnies de tabac et les combustibles fossiles de nos portefeuilles. Enfin, nous sommes également représentés au

conseil d'administration de Swiss Sustainable Finance (SSF), l'association sectorielle pour les investissements financiers durables.

## Promouvoir le changement vers la durabilité

Alors que la prise en compte des notations ESG (« intégration ESG »), la sélection selon les leaders ESG du secteur (« best-in-class »), l'exercice des droits de vote et, dans certains cas, « l'engagement » font déjà partie des stratégies conventionnelles d'investissement durable, la Fondation Abendrot va plus loin avec ce qu'on appelle « l'investissement d'impact ».

Avec cette méthode, nous cherchons à promouvoir et à soutenir les évolutions sociales ou environnementales positives et classons nos investissements en fonction de leur impact. Plus de 2000 organisations ont déjà rejoint cette initiative internationale – dans le but d'établir un consensus pour mesurer et gérer la durabilité.

## Mesurer l'impact ?

L'effet d'un investissement sur les personnes et leur environnement, l'impact, peut être décrit selon deux dimensions :

## L'effet des investissements sur le monde

Un investissement ou une entreprise a un impact social, écologique ou éthique grâce à son investissement. L'impact peut être présenté sur une échelle allant des aspects négatifs, nuisibles, aux aspects positifs, porteurs de solutions :

L'entreprise peut avoir un impact négatif sur les personnes ou l'environnement ou agir de manière non éthique.

L'entreprise prend des mesures pour éviter ou réduire considérablement les effets nocifs sur les personnes et l'environnement.

L'entreprise évite les impacts négatifs et crée des avantages pour les parties prenantes / groupes d'intérêt concernés et est au service des personnes et de l'environnement.

L'entreprise promeut des solutions pour les personnes défavorisées ou les problèmes environnementaux. L'entreprise peut avoir un impact positif fort qui peut être mesuré par rapport aux objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU.

## L'effet de la contribution de l'investisseur

Un investisseur peut suivre quatre stratégies pour obtenir un impact durable et positif lorsqu'il investit (dans une entreprise, un fonds, etc.). Les effets peuvent également être montrés à l'aide d'une échelle qui va d'un effet de signal minimal à l'acceptation d'un rendement inférieur au rendement habituel du marché :

L'investisseur envoie un signal indiquant que l'investissement est également destiné à avoir un impact. Elle exclut certaines catégories d'investissement et en favorise d'autres. L'objectif est d'influencer les marchés financiers, de mettre en avant ses propres actions et de faire pression sur la concurrence.

L'investisseur s'implique activement et s'engage à ce que l'entreprise investie ou le gestionnaire d'actifs / gestionnaire de fonds fixe des objectifs de durabilité contraignants, intègre les risques ESG et obtienne des effets ESG positifs.

L'investisseur joue un rôle de pionnier et cherche à développer des marchés de capitaux nouveaux ou mal desservis (par exemple dans le Sud ou par des investissements sur le marché privé).

L'investisseur fournit des capitaux flexibles pour des projets efficaces et accepte des rendements inférieurs aux rendements habituels du marché – par exemple, afin de permettre à des groupes de population marginalisés d'avoir un accès à long terme au financement (par exemple, des microcrédits).

Plus l'investisseur combine de stratégies, plus sa contribution à l'investissement est importante.

Dominique Becht,  
responsable du  
Service Titres







# RÉNOVATIONS À L'ÉTAT HABITÉ

**Malgré des travaux d'entretien continus, les propriétés doivent être rénovées en profondeur au fil du temps – soit parce que les anciens matériaux ne tiennent plus, soit parce que la méthode de construction est insuffisante sur le plan énergétique.**

Il y a quelques années, le Conseil de Fondation a décidé de procéder à des rénovations à l'état habité et, si possible, de ne pas donner de préavis de résiliation. Cependant, la rénovation en milieu occupé représente un défi majeur pour toutes les parties concernées et nécessite une planification plus détaillée. C'est pourquoi nous nous efforçons de répondre aux préoccupations et aux problèmes des locataires et de rechercher des solutions individuelles.

## **Avant le début des travaux**

Sur la base des rapports d'état des différentes propriétés, nous vérifions régulièrement si des rénovations sont nécessaires. Environ un an avant la rénovation prévue, des informations préliminaires sont envoyées aux locataires concernés. La réunion d'information pour les locataires est organisée environ six mois avant le début de la rénovation.

## **Traitement soigneux du patrimoine bâti existant**

Nous élaborons un concept de rénovation spécifique pour chaque propriété. Nous ne voulons pas rénover autant que possible, mais autant que nécessaire. Si le tissu du bâtiment est en bon état, il doit continuer à être utilisé. Cette démarche est écologique et permet de réduire les coûts de rénovation – en d'autres termes, d'offrir un espace de vie abordable.

## **Planifications supplémentaires – une nécessité**

Lorsque les cuisines et les salles de bains sont renouvelées dans les appartements, des cuisines et des salles d'eau temporaires doivent être prévues dans la propriété. Elles sont généralement installées dans les sous-sols. Pour s'assurer qu'il y a toujours de l'eau chaude dans la maison, les différents secteurs du système de chauffage sont rénovés les uns après les autres. Pour que les locataires puissent utiliser les pièces restantes de leur appartement, les pièces à rénover sont cloisonnées avec des murs antipoussière.

## **Restrictions pour les locataires**

Les travaux de rénovation dans leur propre logement constituent une épreuve majeure pour de nombreux locataires. Leur vie est affectée par le bruit, la poussière et la saleté. C'est pourquoi nous faisons régulièrement nettoyer les propriétés et essayons de rendre le quotidien plus supportable. Si la situation le permet, nous mettons en place un bureau sur le site pour permettre aux locataires de faire part de leurs préoccupations.

## **Communication régulière**

Un calendrier détaillé est établi et communiqué pour chaque projet de construction. Après tout, les locataires doivent savoir exactement quels travaux vont commencer et se terminer dans leur appartement. Ils seront également informés rapidement de toute interruption d'approvisionnement en électricité, en eau, etc. Les locataires seront informés de tout report dû à des événements imprévus.



**Qu'est-ce qui fait de la Fondation Abendrot un investisseur digne de confiance ?**

*« Pour la Fondation Abendrot, nous investissons dans des placements durables sur le marché privé. La nature à long terme et orientée vers l'avenir de ces investissements exige un haut degré de soin et de confiance mutuelle. Nous apprécions grandement l'opportunité de travailler pour la Fondation Abendrot – elle est l'un des principaux fonds de pension en Europe dans ce segment et mérite votre confiance. »*

Ralph Kretschmer  
fondateur et associé gérant  
EBG Investment Solutions AG

## **Solutions provisoires possibles**

S'il y a suffisamment d'appartements vides disponibles, les locataires peuvent emménager dans les appartements vides pendant la période de rénovation, puis réintégrer leur propre logement une fois les travaux terminés. Certains locataires vivent aussi temporairement chez des amis pendant la période de travaux. Une attention particulière sera accordée aux artisans, pour lesquels nous recherchons également des logements temporaires. Ils doivent pouvoir poursuivre leur travail avec le moins de restrictions possible.

## **Quand des polluants apparaissent**

En Suisse, l'utilisation de matériaux contenant de l'amiante est interdite depuis 1989. Lors de la rénovation d'un bâtiment d'une année de construction antérieure, on part donc du principe que les matériaux peuvent contenir des polluants et des clarifications nécessaires sont effectuées par des spécialistes. Dans le cadre de l'inspection, tous les composants contaminés par des polluants sont enregistrés, retirés et éliminés de manière professionnelle pendant la rénovation, conformément à toutes les réglementations.

**Pourquoi Halter AG mise-t-elle sur la coopération avec la Fondation Abendrot pour ses travaux de construction ?**

*« Notre partenariat avec la Fondation Abendrot est fondé sur le professionnalisme, le respect et la confiance, ainsi que sur l'aspiration à créer conjointement une valeur ajoutée pour la société, les résidents et les utilisateurs, ainsi que pour notre propre entreprise. Les compétences exceptionnelles de leur équipe immobilière complètent parfaitement les nôtres. C'est ainsi que l'on obtient des résultats innovants, durables et fructueux. »*

Maik Neuhaus  
directeur général prestations totales  
Halter AG



## LA VIE EN COMMUNAUTÉ AVEC PERSPECTIVE

**Fin 2019, la Fondation Abendrot a remporté un appel d'offres d'investisseurs pour le site « Wilmisberg » à Root, près de la ville de Lucerne. La Fondation Abendrot a obtenu le contrat grâce à un concept convaincant de développement résidentiel durable à bien des égards.**

### **D'une prairie agricole à un quartier vivant**

Le terrain à bâtir est acquis avec un plan de conception et est situé à la périphérie de Root légèrement en hauteur. Au cours de la procédure de délimitation des zones, le vendeur, une communauté d'héritiers innovants, a défini la voie à suivre pour qu'une partie nouvelle et harmonieuse du village émerge de la propriété. L'objectif est de créer une transition douce entre le quartier et le paysage et les prairies et les arbres fruitiers du Rontal.

### **Deux maîtres d'ouvrage – un quartier résidentiel**

Nous développons ce projet en coopération avec Halter AG. Sur deux parcelles de terrain, nous planifions ensemble un lotissement cohérent au caractère unique. Halter AG construira six immeubles en copropriété, Abendrot construira six maisons avec des appartements locatifs. Au total, 130 nouveaux appartements seront construits avec un aménagement paysager commun et un parking.

### **Avec un contrat d'étude pour le meilleur projet**

Pour concrétiser le projet et intégrer nos idées et nos exigences, nous avons réalisé un mandat d'étude architecturale avec Halter AG en automne 2020. C'est la société Dachtler Partner qui a le mieux mis en œuvre nos spécifications concernant le nombre, la qualité et la compacité des appartements. Ils ont conçu un ensemble de logements agréables à vivre et bien intégrés dans la zone environnante.

### **« Wilmisberg – individuellement ensemble »**

L'ensemble du quartier sera caractérisé par une vie individuelle et en même temps communautaire. À cette fin, une association de logement sera fondée. Tous les résidents des appartements occupés par leur propriétaire ou loués seront à l'avenir membres de l'association. L'association est responsable de la vie commune de l'établissement et de l'utilisation des équipements collectifs. Chaque résident de Wilmisberg peut participer activement, avoir son mot à dire ou utiliser passivement les différentes installations communes.

Les installations communautaires :

- une grande salle commune
- trois salles multifonctionnelles, dont l'utilisation effective sera déterminée de manière participative par l'association de logement
- un sauna
- plusieurs pièces et chambres d'hôtes
- plusieurs zones de loisirs, de jeux et de plantations dans les environs

### **Les travaux de construction vont bientôt commencer**

À l'été 2021, nous déposerons la demande de permis de construire. Les travaux de construction commenceront au printemps 2022. L'occupation des appartements est prévue pour mi-2024. L'association de logement sera créée pendant la phase de commercialisation.

## COMPTES ANNUELS 2020 DE LA FONDATION ABENDROT

La présentation détaillée des Comptes annuels vous est proposée sur notre site internet.  
Nous en regroupons ci-dessous les données principales.

### Bilan au 31 décembre 2020

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
<b>Placements d'actifs</b>	<b>2 389 746 623</b>	<b>2 168 406 647</b>
Liquidités et placements sur le marché monétaire	49 634 038	62 125 613
Créances de cotisations	2 305 608	1 922 122
Autres créances	9 329 474	13 198 566
Obligations Suisse	48 301 498	51 069 627
Obligations Monde	228 971 910	260 989 009
Actions Suisse	503 964 103	437 149 580
Actions Monde	330 721 518	233 234 247
Placements alternatifs	448 948 842	403 791 939
Hypothèques / Prêts	47 397 184	47 141 487
Hypothèques / Prêts auprès de sociétés affiliées	10 813 347	10 883 347
Immobilier Suisse	709 359 101	646 901 110
<b>Comptes de régularisation de l'actif</b>	<b>7 637 654</b>	<b>12 185 950</b>
Intérêts courus	1 054 273	1 438 494
Autres comptes de régularisation	6 583 381	10 747 456
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 397 384 277</b>	<b>2 180 592 597</b>

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
<b>Dettes</b>	<b>32 942 270</b>	<b>25 615 945</b>
Prestations de libre passage et rentes	17 986 949	15 493 176
Banques / Assurances	6 400 000	6 666 667
Autres dettes	8 555 321	3 456 102
<b>Comptes de régularisation du passif</b>	<b>18 593 376</b>	<b>14 332 339</b>
<b>Réserve de cotisations d'employeurs</b>	<b>9 657 858</b>	<b>9 245 079</b>
Réserve de cotisations sans renonciation à l'utilisation	9 657 858	9 245 079
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>2 014 039 973</b>	<b>1 885 679 360</b>
Capital de prévoyance Assurés actifs	1 252 287 160	1 161 553 517
Capital de prévoyance Invalides	24 587 677	24 496 386
Capital de prévoyance Incapacités de travail	2 358 212	2 291 457
Capital de couverture Bénéficiaires de rentes	601 835 000	555 255 000
Provisions techniques	132 971 924	142 083 000
<b>Réserve pour fluctuation de valeur</b>	<b>322 150 800</b>	<b>245 719 874</b>
<b>Capital de fondation, fonds libres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Excédent des produits/charges	0	0
<b>Total du passif</b>	<b>2 397 384 277</b>	<b>2 180 592 597</b>

**Compte d'exploitation 2020**

	2020 CHF	2019 CHF
<b>Cotisations ordinaires et autres, apports</b>	<b>130 217 917</b>	<b>108 955 800</b>
Cotisations employé(e)s	44 699 500	42 315 994
Cotisations employeurs	55 247 069	52 524 997
Prélèvement sur réserve de cotisations d'employeurs pour financement des cotisations	-2 038 531	-1 600 063
Apports uniques et montants de rachat	10 960 856	11 706 004
Apports à la réserve de cotisations d'employeurs	2 447 238	3 023 335
Contributions pour amortir la réduction du taux de conversion	17 828 174	0
Subsides du Fonds de garantie	1 073 611	985 533
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>156 160 137</b>	<b>155 247 507</b>
Apports de libre passage	154 753 224	147 136 752
Apports au capital de prévoyance des retraités par reprise d'effectifs d'assurés	180 415	6 224 687
Apports aux provisions techniques par reprise d'effectifs d'assurés	1 244	228 179
Versements Perception anticipée EPL/divorce	1 225 254	1 657 889
<b>Entrées provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>286 378 054</b>	<b>264 203 307</b>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-49 695 002</b>	<b>-45 709 288</b>
Rentes de vieillesse	-33 670 905	-30 505 540
Rentes de survivants	-1 930 223	-1 918 754
Rentes d'invalidité	-3 848 921	-3 592 890
Rentes transitoires	-26 168	-16 036
Rentes complémentaires	-209	-4 162
Rentes de divorce	-38 771	-33 710
Prestations en capital à la retraite	-9 814 647	-9 154 435
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-365 158	-461 873
Prestations en capital en cas de divorce	0	-21 888
<b>Prestations non réglementaires</b>	<b>-17 828 174</b>	<b>0</b>
Measure d'amortissement – réduction du taux de conversion	-17 828 174	0
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-127 839 170</b>	<b>-127 121 864</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-125 426 428	-120 883 690
Report de capital de couverture Bénéficiaires de rentes après sortie collective	0	-1 939 278
Report de fonds supplémentaire après sortie collective	-15 000	-245 246
Perception anticipée EPL/divorce	-2 397 742	-4 053 650
<b>Sorties pour prestations et perceptions anticipées</b>	<b>-195 362 346</b>	<b>-172 831 152</b>
<b>Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations</b>	<b>-130 031 096</b>	<b>-160 218 369</b>
Constitution de capital de prévoyance Assurés actifs	-70 032 786	-52 127 981
Constitution de capital de couverture Bénéficiaires de rentes	-36 638 909	-51 041 696
Apport dans la fortune de fondation paritaire	-1 073 611	-985 533
Constitution de provisions techniques	9 111 076	-29 256 622

	2020 CHF	2019 CHF
Rémunération du capital d'épargne Assurés actifs	-20 826 880	-16 469 049
Rémunération du capital de couverture Bénéficiaires de rentes	-10 176 279	-9 159 462
Constitution/dissolution de réserves de cotisations	-393 707	-1 178 026
<b>Produit de prestations d'assurances</b>	<b>2 592 639</b>	<b>2 839 225</b>
Prestations d'assurance	2 592 639	2 839 225
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-9 168 211</b>	<b>-9 679 868</b>
Primes d'assurance : primes de risque	-7 810 932	-8 484 844
Primes d'assurance : primes de frais	-777 556	-637 331
Cotisations au Fonds de garantie	-579 723	-557 693
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-45 590 960</b>	<b>-75 686 857</b>

	2020	2019
<b>Résultat net du placement de la fortune</b>	<b>122 441 416</b>	<b>201 769 859</b>
Liquidités et placements sur le marché monétaire	5 358 723	583 100
Obligations Suisse	577 185	1 498 172
Obligations Monde	16 593 235	17 670 550
Actions Suisse	44 126 506	105 898 000
Actions Monde	33 833 747	50 226 958
Placements alternatifs	735 679	4 815 258
Hypothèques / Prêts	1 218 620	1 086 163
Immobilier	33 192 063	31 873 833
Intérêts sur Réserve de cotisations d'employeurs	-19 071	-17 572
Autres charges d'intérêts	-257 541	-466 837
Frais d'administration du placement de fortune : titres	-9 834 731	-8 652 441
Frais d'administration du placement de fortune : hypothèques	-28 170	-24 893
Frais d'administration du placement de fortune : biens immobiliers	-3 054 829	-2 720 432
<b>Autre produit</b>	<b>3 460 029</b>	<b>3 388 219</b>
Produit des prestations fournies	3 441 605	3 346 705
Autres produits	18 424	41 514
<b>Autres charges</b>	<b>-3 879 559</b>	<b>-3 836 264</b>
Administration générale	-3 586 009	-3 492 486
Marketing et publicité	-101 653	-103 662
Frais d'agences et de courtage	-84 726	-138 942
Organe de révision et experts en prévoyance professionnelle	-85 614	-79 913
Autorités de surveillance	-21 557	-21 261

<b>Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution de réserve de fluctuation</b>	<b>76 430 926</b>	<b>125 634 957</b>
Constitution de réserve de fluctuation de valeur à partir de reprises	-1 244	-228 179
<b>Constitution/dissolution de réserve de fluctuation</b>	<b>-76 429 682</b>	<b>-125 406 778</b>
<b>Excédent des produits/charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Revenu des investissements

La Fondation Abendrot a réalisé une performance de 5,5 % calculée sur l'ensemble de la fortune de placement.

Les performances suivantes ont été obtenues pour les différentes catégories de placements :

Obligations Suisse	1,15%
Obligations Monde	7,03%
Hypothèques et prêts	2,10%
Actions Suisse	8,43%
Actions Monde	7,22%
Placements alternatifs	-0,80%
Immobilier	4,25%

L'environnement toujours favorable des taux d'intérêt a permis un bon résultat d'investissement en 2020 malgré la pandémie de Covid-19.

## Filiales

### Abendrot Immobilien GmbH, Lörrach

La société a été créée le 3.9.2012 par la Fondation Abendrot pour l'acquisition de biens immobiliers en Allemagne. La société possède un capital social de 100 000 EUR et est une filiale à part entière de la Fondation Abendrot. Elle est établie à Lörrach et n'emploie pas de personnel propre.

### Abendrot Immobilien AG, Bâle

La société a été créée le 12.9.2014 par la Fondation Abendrot dans le but d'administrer elle-même de manière homogène ses propres biens immobiliers à partir du 1.1.2015. La société possède un capital social de 100 000 CHF et est une filiale à part entière de la Fondation Abendrot. Elle est établie à Bâle, Güterstrasse 133, et emploie huit personnes.

### Abendrot Betriebs AG, Bâle

La société a été fondée le 25.11.2020 par la Fondation Abendrot et sert à fournir des services liés à l'immobilier. La société est dotée d'un capital social de 100 000 CHF et est une filiale à part entière de la Fondation Abendrot. L'entreprise est domiciliée à Bâle, Güterstrasse 133, et emploie cinq personnes. Grâce à cette filiale, la Fondation Abendrot a désormais la possibilité d'acheter des projets immobiliers assujettis à la TVA et de récupérer l'impôt préalable correspondant. Comme la Fondation

Abendrot est exonérée d'impôts, cela n'était pas possible jusqu'à présent.

Les valeurs de participation des filiales figurent au bilan de la Fondation Abendrot au titre du « Private Equity » dans la catégorie d'investissement « Placements alternatifs ». La Fondation Abendrot a accordé des prêts à ses filiales pour le financement de leurs activités. Ces prêts portent des intérêts aux conditions en usage sur le marché. Les rendements des filiales sont pris en compte indirectement (comme produit d'intérêts de prêts) ou directement (comme produit de dividendes) dans les comptes annuels de la Fondation Abendrot.

## Taux de couverture

Le taux de couverture se situait au 31.12.2020 à 116 % (2019 : 113 %). Le taux de couverture a augmenté grâce à la bonne performance obtenue. La répartition des investissements à la fin de 2020 nécessiterait un taux de couverture cible de 117 % (2019 : 118,5 %). Le taux de couverture effectif étant désormais atteint, il y a donc un déficit de 20,2 millions de francs pour une réserve de fluctuation complète (342,4 millions de francs).

## Rémunérations des organes

Les membres du Conseil de Fondation perçoivent pour leur travail une rémunération forfaitaire annuelle de 5000 CHF (la présidence 8000 CHF). Le travail supplémentaire est rémunéré selon un tarif horaire. Les membres des commissions d'investissement perçoivent pour leur travail une rémunération forfaitaire annuelle de 5000 CHF (les présidences 7000 CHF). Des dédommagements de session de 500 CHF par réunion sont en outre versés aux membres du Conseil de Fondation et des commissions d'investissement. Le total des rémunérations versées en 2020 s'est élevé à 188 709 CHF.

.....  
Des indications plus détaillées figurent dans l'Appendice aux Comptes annuels, à consulter sous :

**[www.abendrot.ch](http://www.abendrot.ch)**  
.....

**Comment la Fondation  
Abendrot peut-elle créer la  
confiance par sa communication ?**

**« La confiance est la monnaie la plus forte en terme de communication. Et celle-ci est créée avant tout, lorsque ce qui est revendiqué peut également être expérimenté dans la vie de tous les jours. À la Fondation Abendrot, les paroles et les actes vont de pair. Le développement durable n'est pas un vain mot, il est présent dans tout ce que fait la caisse de pension. Les valeurs d'Abendrot ne doivent pas être transcrites par des mots abstraits. Elles sont des exemples concrets de leur fonctionnement. C'est ce qui rend la communication si « simple » – et la collaboration si stimulante. »**

Gaby Wyser  
propriétaire  
Weissgrund AG

# ORGANES DE LA FONDATION

Situation : 31.12.2020

## Conseil de Fondation

- Simone Emmel (présidente), Anwaltsgemeinschaft, Bâle (employeurs)
- Markus Staub (vice-président), Fondation Max Havelaar, Zurich (employés)
- Sandro Furrer, Association LernWerk, Vogelsang Argovie (employeurs)
- Werner Hartmann, Hartmann Architekten AG, Bâle (employeurs)
- Cornelia Geiser, cabinet de groupe Paradies, Binningen (employés)
- Maria Iannino Gerber, Amarena AG, Hinterkappelen (employeurs)
- Vijitha Schniepper, HEKS, Zurich (employés)
- Martina Suter, Löwenfeld Beteiligungen AG, Aarau (employés)

## Suppléants au Conseil de Fondation

- Claudio Miozzari, Miozzari GmbH, Bâle (employeurs)
- Suppléant/le employés poste vacant

## Commission Titres

- Martina Suter (présidente), Löwenfeld Beteiligungen AG, Aarau
- Dr Julian Kölbel, Université de Zurich, Zurich
- Markus Staub, Fondation Max Havelaar, Zurich
- Marc Possa, VV Vermögensverwaltung AG, Zoug

## Commission Immobilier

- Werner Hartmann (président), Hartmann Architekten AG, Bâle
- Maria Iannino Gerber, Amarena AG, Hinterkappelen
- Sandro Furrer, Association LernWerk, Vogelsang
- Paul Güttinger, évaluateur immobilier indépendant / développeur de projet, Lucerne
- Andreas Stöcklin, restudio AG, Bâle

## Administration

L'administration est assurée sur une base contractuelle par la société Pico Vorsorge AG, Bâle, avec les compétences suivantes :

### Direction

Stephan Bannwart  
Enza Bögli  
Nicole Valet

### Partenaires fondateurs

Dr Hans-Ulrich Stauffer  
Eva Zumbrunn

### Assistante de direction

Barbara Vonder Mühl

### Administration technique

Luca Branca  
Ylenia Erb  
Rolf Gabathuler  
Alessandro Italiano  
Renate Mohler  
Chantal Müller  
Barbara Noti  
Monika Pfeifer  
Sabine Rölli  
Franziska Stadler

### Finances / Comptabilité

Raimund Brenner  
Suzan Evsin  
Karin Trächslin

### Immobilier

Alexandra Allan [jusqu'au 30.9.2020]  
Isabelle Dietrich [jusqu'au 31.8.2020]  
Christian Geser  
Jan Stefan Hauer  
Markus Näff  
Tina Puffert  
Benjamin Sander [depuis le 1.9.2020]  
Donald Stählin  
Caroline Wienke

### Service Titres

Dr Dominique Becht

### Service juridique

Stefan Weishaupt [depuis le 1.4.2020]

### Missions spécifiques

Dominik Hügli

### Accueil

Leonie Bubendorf  
Caroline Gisin

### Expert en prévoyance professionnelle

Prevanto AG, Bâle, Patrick Spuhler

### Organe de révision

RST Treuhand AG, Bâle

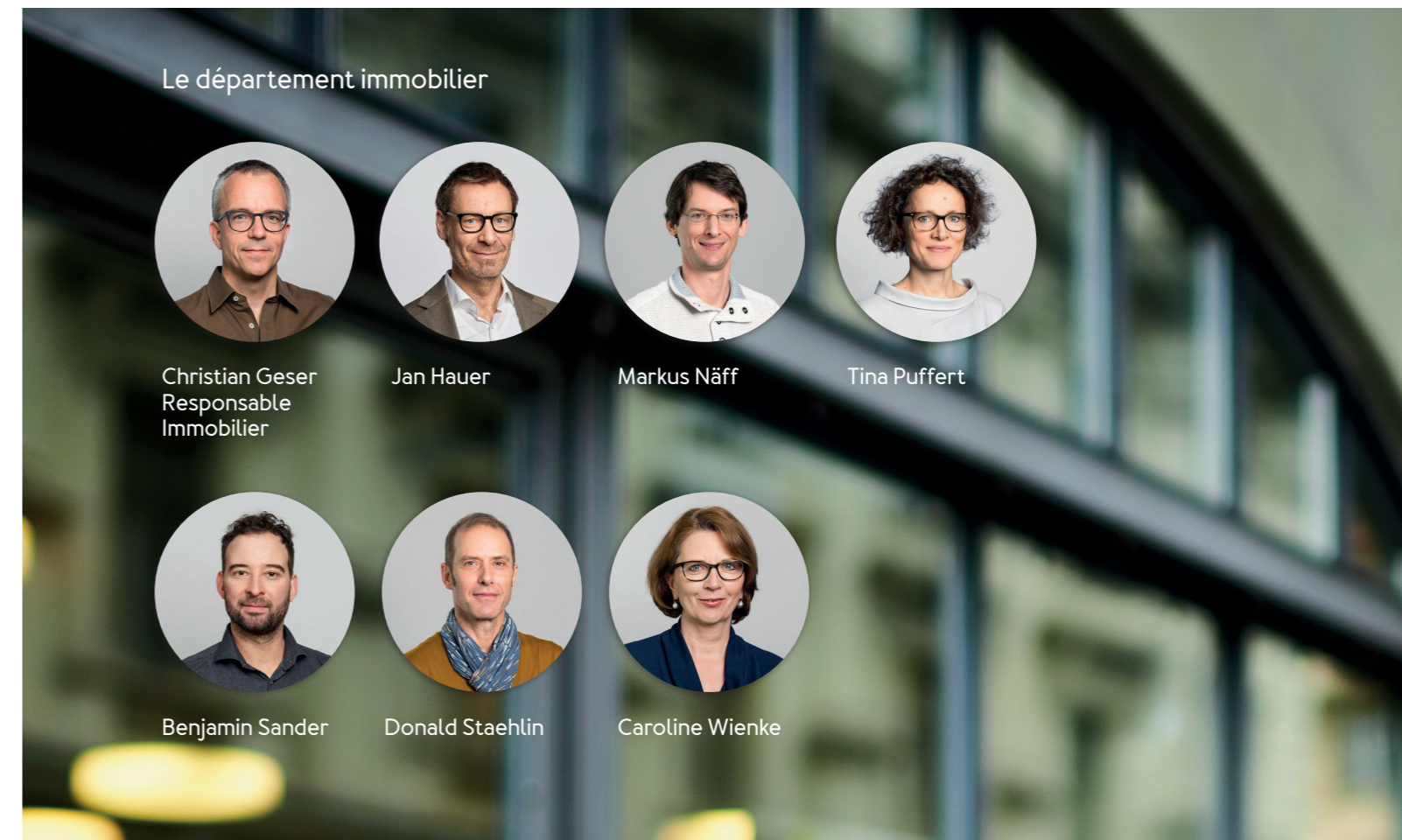
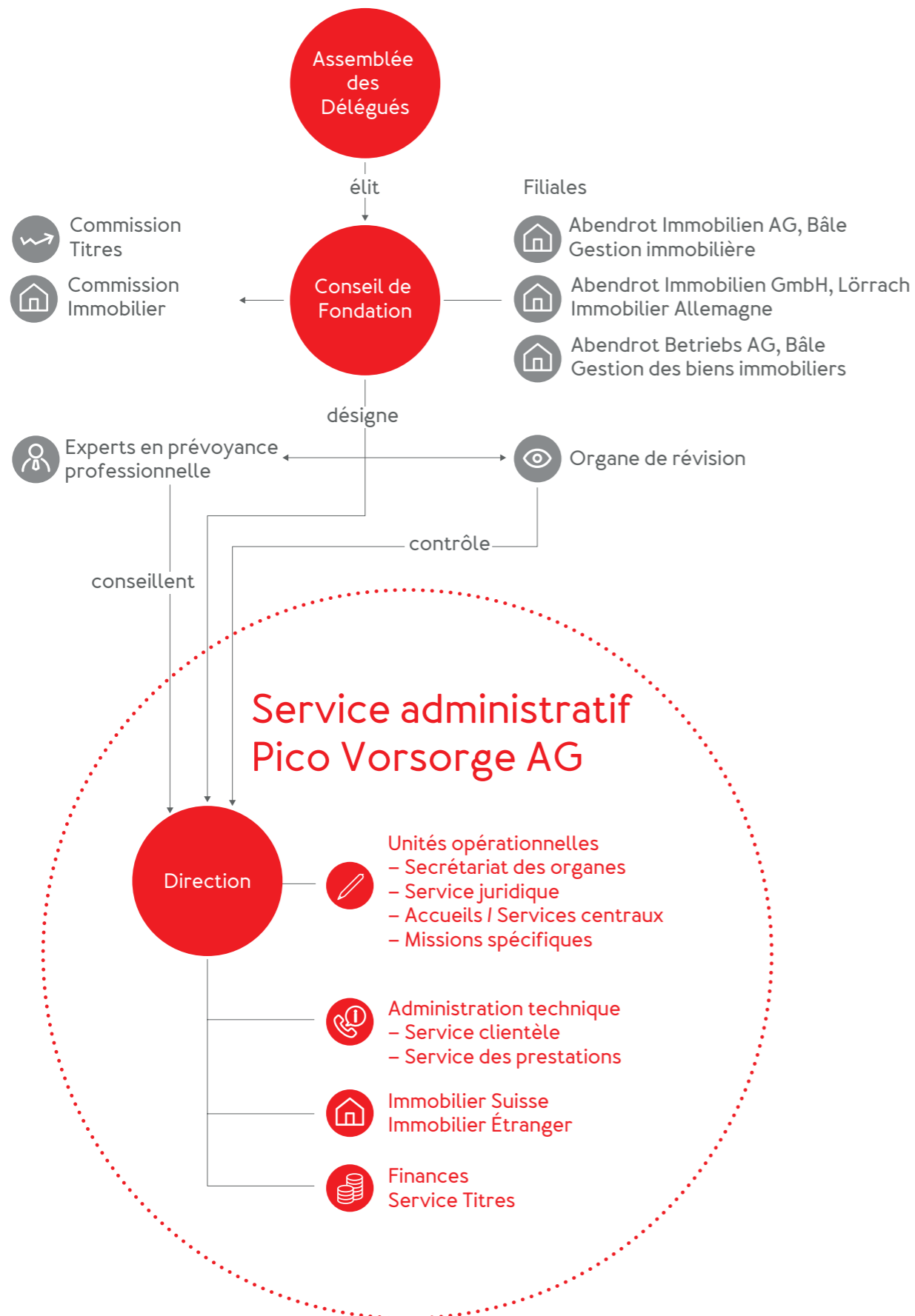
### Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht beider Basel (BSABB), Bâle

### Contrôle des risques

RVK, Lucerne

## Structure de la Fondation Abendrot



*« Merci de votre présence parmi nous !  
Restez bien assurés – et en bonne santé. »*

Des informations complémentaires figurent dans l'Appendice aux Comptes annuels, à consulter sous

[www.abendrot.ch](http://www.abendrot.ch)

Soyez informé en permanence : abonnez-vous à notre lettre d'information sous

[www.abendrot.ch/newsletter](http://www.abendrot.ch/newsletter)



